

## Oncologie et anticancéreux oraux à l'officine : Accompagnement du patient

**CONCEPTEUR : PR DAVID BALAYSSAC**

**UFR de Pharmacie**

TSA 50400 28, place Henri Dunant 63001 Clermont-Ferrand cedex 1

☎ 04 73 17 80 41 @ : [david.balayssac@uca.fr](mailto:david.balayssac@uca.fr)

### LISTE DES INTERVENANTS :

David BALAYSSAC (PU-PH, Toxicologie, INSERM U1107, NEURO-DOL, UFR Pharmacie Clermont-Ferrand)

Sabrina BEDHOMME (Professeure associée, OFFISIM, ACCePPT, UFR Pharmacie UCA)

Virginie GUAPELLA (Professeure associée et praticien hospitalier, Neuro-Dol, UFR Médecine UCA)

Elodie LAFARGE (MCF associée, OFFISIM, ACCePPT, UFR Pharmacie Clermont-Ferrand)

Bénédicte PERETON (MCF associée, OFFISIM, ACCePPT, UFR Pharmacie UCA)

Laurence TERRAIL (Professeure, Pharmacologie, INSERM U1107, NEURO-DOL, UFR Pharmacie Clermont-Ferrand)

Sophie TREVIS (Praticien hospitalier, URCC, Pharmacie, CHU Clermont-Ferrand)

Chantal SAVANOVITCH (MCF, Santé Publique, UPU ACCePPT, UFR Pharmacie UCA)

Axelle VAN LANDER (MCF associée, OFFISIM, ACCePPT, UFR Pharmacie UCA)

**PUBLICS CONCERNES :** Pharmaciens d'officine titulaires et/ou adjoints.

**ORIENTATIONS NATIONALES VISEES (DPC) :** Arrêté du 7 septembre 2022 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2023 à 2025.

- *Amélioration de la prévention, du repérage et des prises en charge - Orientation n°4. Amélioration de la prévention, du dépistage, du diagnostic et de la prise en charge des cancers ;*
- *Pharmacie d'officine et pharmacie hospitalière – n°171. Entretien Pharmaceutique*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Acquérir les connaissances pour accompagner le patient atteint de cancer (et les aidants) dans sa maladie et son parcours de soin :
  - Connaître les stratégies de prise en charge des principaux cancers ;
  - Connaître les différents traitements (chirurgie, radiothérapie, médicaments cytotoxiques, thérapies ciblées, hormonothérapie, immunothérapie) ainsi que leurs effets indésirables.
- Réaliser l'accompagnement des patients pour les patients qui suivent un traitement anticancéreux oral dans le cadre des bonnes pratiques de dispensation (arrêté publié au Journal Officiel le 30/09/20) et arrêté du 9/03/18 portant approbation de l'avenant 21 à la convention nationale du 04/04/12, organisant les rapports entre les pharmaciens titulaires d'officine et l'Assurance Maladie :
  - Améliorer le suivi, le bon usage et l'observance des anticancéreux oraux ;
  - Aider le patient atteint de cancer dans la gestion de son traitement et des effets indésirables des anticancéreux oraux ;
  - Favoriser une prise en charge coordonnée du patient ;
  - Promouvoir la continuité des soins par l'accessibilité aux Soins Oncologiques de support dès l'annonce du diagnostic de cancer.

## PROGRAMME : 14 HEURES (6 HEURES E-LEARNING + 8 HEURES PRESENTIEL)

Le programme se déclinera en 6 modules comprenant :

- 4 modules en e-learning (6 heures) composés de e-leçons (capsules audio) et d'auto-évaluations pré- et post-e-leçons,
- 2 modules en présentiel (8 heures).

## METHODES ET MODALITES PEDAGOGIQUES :

Les modalités pédagogiques seront dans un format mixte (non-présentiel et présentiel).

- Les modalités pédagogiques non présentiels permettront un apprentissage en autonomie de l'apprenant au travers d'un e-learning utilisant la plateforme MOODLE (Université Clermont Auvergne, avec identifiant et mot de passe communiqué après inscription). L'e-learning sera associé à une auto-évaluation des apprentissages en termes de connaissances et de compétences (pré-tests et post-tests).  
L'objectif pédagogique des modules non présentiels sera l'acquisition d'un socle de connaissances fondamentales pour l'apprenant, en vue d'une mise en application dans la formation pédagogique présentielle.
- Les modalités pédagogiques présentiels permettront une continuité de l'apprentissage (méthode affirmative), associé à des mises en situation pratiques (méthodes interrogatives et actives). Une analyse des pratiques professionnelles sera réalisée en pré-formation présentielle. Une évaluation des pratiques professionnelles sera réalisée dans le cas de mises en situation. La formation pédagogique présentielle sera clôturée par une évaluation individuelle et collective.

Enfin, une mesure de la satisfaction des apprenants sera réalisée à la fin de la formation dans un objectif d'amélioration de la formation.

Formation théorique à distance (pédagogie inversée)	
<b>Pré-évaluation cognitive : QCM (15 min)</b>	<b>A distance</b>
<p><b>MODULE 1 (20 min)</b></p> <p><b>Epidémiologie, prévention primaire des cancers et offre médico-psycho-sociale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Epidémiologie des principaux cancers</li> <li>• Principaux facteurs de risque</li> <li>• Dépistage organisé (cancer colorectal, cancer du sein, cancer du col de l'utérus)</li> <li>• Message de prévention en officine pour les principaux cancers dont mélanome</li> <li>• Offre médico-psycho-sociale de l'annonce à l'après-cancer</li> <li>• Rôles du pharmacien : missions</li> </ul> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Connaître des facteurs de risques, les moyens de prévention et le dépistage des cancers.</i></li> <li>✓ <i>Être capable d'accompagner le patient dans la démarche de dépistage et dans son parcours de soin.</i></li> </ul>	<p><b>FORMATION A DISTANCE</b></p> <p><b>e-leçon</b></p>
<p><b>MODULE 2 (40 min)</b></p> <p><b>Prise en charge des principaux cancers et stratégies thérapeutiques (sein, prostate, bronchopulmonaire et colorectal, diagnostic, chirurgie, radiothérapie, anticancéreux) : (20 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mode de révélation des principaux cancers (sein, prostate, bronchopulmonaire et colorectal)</li> </ul>	<p><b>FORMATION A DISTANCE</b></p> <p><b>e-leçon</b></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic des principaux cancers</li> <li>• Prise en charge thérapeutique des principaux cancers</li> <li>• Focus sur : chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie, immunothérapie et hormonothérapie</li> <li>• Rôles du pharmacien</li> </ul> <p><b>Soins du support : (20 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition</li> <li>• Quels sont- ils ? A qui faire appel ?</li> <li>• Le panier de soins oncologiques de support et son socle de base</li> <li>• Rôles du pharmacien</li> </ul> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Présenter et orienter le patient vers les soins oncologiques de support.</i></li> <li>✓ <i>Être capable d'échanger avec le patient sur sa maladie.</i></li> <li>✓ <i>Comprendre la place du pharmacien dans l'offre de soins de support.</i></li> </ul>	
<p><b>MODULE 3 (20 min)</b></p> <p><b>Le patient et la famille :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le patient et la maladie</li> <li>• Le patient et le pharmacien</li> <li>• Charge émotionnelle pour le pharmacien</li> </ul> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Comprendre les comportements du patient ou de son entourage en lien avec les spécificités de la pathologie.</i></li> <li>✓ <i>Savoir identifier ses propres émotions dans une situation d'accueil d'un patient atteint de cancer ou de son entourage.</i></li> </ul>	<p><b>FORMATION A DISTANCE</b></p> <p><b>e-leçon</b></p>
<p><b>MODULE 4 (30 min)</b></p> <p><b>Place du pharmacien dans l'accompagnement des patients - Relation Ville-Hôpital et consultation tripartite : (20 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition / mission : rôle pharmacien à l'hôpital vs officine</li> </ul> <p><b>Accompagnement pharmaceutique des patients sous traitement anticancéreux oral : avenant 21 de la convention nationale : (10 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition / mission</li> <li>• Aspects réglementaires (avenant)</li> <li>• Etapes de l'entretien anticancéreux oraux</li> <li>• Rémunération</li> </ul> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Comprendre la place du pharmacien dans la prise en charge globale du patient.</i></li> <li>✓ <i>Connaître les modalités des entretiens pharmaceutiques pour les patients sous anticancéreux oraux.</i></li> </ul>	<p><b>FORMATION A DISTANCE</b></p> <p><b>e-leçon</b></p>
<p><b>Post-évaluation cognitive : QCM (15 min)</b></p>	<p><b>A distance</b></p>

<b>Enseignement théorique en présentiel (8h30-12h30)</b>	<b>FORMATION EN PRESENTIEL</b>  <b>UFR PHARMACIE</b>
<b>Présentation de la formation et des participants (15 min)</b>	
<b>Auto-évaluation (15 min)</b>	<b>FORMATION EN PRESENTIEL</b>  <b>UFR PHARMACIE</b>
<p><b>MODULE 5 (3h30)</b></p> <p><b>Médicaments anticancéreux à l'officine (cytotoxiques, hormonothérapies et thérapies ciblées) : (2 h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des médicaments disponibles à l'officine</li> <li>• Pharmacodynamie</li> <li>• Spécificité de chaque médicament (conservation, manipulation, heure de prise...)</li> </ul> <p><b>Effets indésirables des traitements anticancéreux : (1h30)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Description des effets indésirables (en général + focus traitement disponible à l'officine)</li> <li>• Prise en charge des effets indésirables</li> <li>• Rappel du devoir de déclaration de pharmacovigilance</li> </ul> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Connaître les différents médicaments anticancéreux disponibles à l'officine et leurs spécificités et leur effets indésirables.</i></li> <li>✓ <i>Être capable d'aider le patient à reconnaître les effets indésirables possibles de son traitement anticancéreux.</i></li> </ul>	
<b>Enseignement pratique en présentiel (14h00-18h00)</b>	<b>FORMATION EN PRESENTIEL</b>  <b>UFR PHARMACIE</b>
<p><b>MODULE 6 : (3h30)</b></p> <p><b>Amélioration des pratiques professionnelles</b></p> <p><b>Etapes de l'accompagnement par le pharmacien – cas pratique (30 min)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des effets indésirables (complémentaire cours « Effets indésirables des traitements anticancéreux »)</li> <li>• Exemple de cas</li> <li>• Applications concrètes <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'entretien initial</li> <li>- L'analyse des interactions des traitements</li> <li>- La gestion de la vie quotidienne</li> <li>- Le suivi d'observance</li> <li>- La transmission des informations au médecin</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Etapes de l'accompagnement - simulation en santé (3h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Simulation en officine par patient standardisé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Briefing</li> <li>- Scénario mis en œuvre par les apprenants et guidé par le formateur (entretien initial, analyse des interactions des traitements, gestion de la vie quotidienne, suivi d'observance, transmission des informations au médecin)</li> <li>- Evaluation des compétences en situation à l'aide d'une fiche standardisée d'évaluation des compétences professionnelles et scientifiques</li> <li>- Débriefing entre pairs en vue d'une amélioration des pratiques professionnelle</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Être capable de mettre en place les entretiens pharmaceutiques des patients sous anticancéreux oraux dans l'officine (recrutement des patients éligibles, préparation de l'entretien, conduite de l'entretien et communication avec les médecins).</i></li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Être capable de donner les conseils de bon usage des traitements anticancéreux oraux la dispensation des médicaments anticancéreux.</li> <li>✓ Être capable d'accompagner le patient atteint de cancer dans la gestion des effets indésirables de ses traitements anticancéreux.</li> </ul>	
<b>Reprise de l'auto-évaluation (15 min)</b>	
<b>Bilan de la formation et mise en perspective (15 min)</b>	
<b>Questionnaire de satisfaction</b>	

**SANCTION DE LA FORMATION :** Attestation Universitaire de formation.

**DUREE ET CALENDRIER DE LA FORMATION :**

Les enseignements auront lieu à l'UFR de Pharmacie (Pharmacie pédagogique)  
28, place Henri Dunant  
63000 CLERMONT-FERRAND

**Session : 11/02/2025**

Clôture des inscriptions : 24/01/2025

**COUT DE LA FORMATION** (tarifs 2024) :

Tarif Unique : **625 € TTC.**

Financement personnel / Prise en charge par un financeur donne lieu à un(e) contrat / convention de formation professionnelle.

**RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES :**

Renseignements pédagogiques : David BALAYSSAC [david.balayssac@uca.fr](mailto:david.balayssac@uca.fr)  
Sabrina BEDHOMME [sabrina.bedhomme@uca.fr](mailto:sabrina.bedhomme@uca.fr)

Candidature : Pièces à fournir : copie du diplôme de pharmacien (obligatoire).

	<p>à retourner par mail à : @ <a href="mailto:umfcs.medpha@uca.fr">umfcs.medpha@uca.fr</a></p> <p><b>UFR de Pharmacie</b> Unité Mixte de Formation Continue en Santé (U.M.F.C.S) 28 place Henri Dunant - TSA 50400 - 63003 CLERMONT-FERRAND Téléphone : 04.73.17.80.25</p>
-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------